



Description de tâches

TITRE DU POSTE: Technicien, technicienne en informatique responsable d'un réseau (Hearst et Kapuskasing)

- Écoles secondaires catholiques de Hearst et Cité des Jeunes
- Écoles catholiques Pavillon Notre-Dame, St-Louis, Ste-Anne, St-François-Xavier, St-Antoine-de-Padoue, André-Cary, Ste-Jeanne-d'Arc, Jacques-Cartier, Jeanne-Mance, St-Jules et Ste-Rita
- Points de service de Hearst et de Kapuskasing

SERVICE: Service d'appui

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT / SUPÉRIEURE IMMÉDIATE:

Gérant de l'information et adjoint aux ressources humaines

CLASSIFICATION DU POSTE: Membre de la FEESO

SOMMAIRE DU POSTE:

La titulaire ou le titulaire du poste s'acquitte des tâches qui relèvent des fonctions d'un(e) technicien(ne) en informatique responsable de réseau.

FONCTIONS

Sous la supervision du gérant de l'information les fonctions principales sont les suivantes:

- gérer son budget;
- participer dans le travail SISON;
- entretenir les réseaux locaux (dans les écoles et au point de service):
 - ▶ assurer le bon fonctionnement des systèmes de sauvegarde des serveurs,
 - ▶ assurer la connectivité sauf pour les commutateurs (switchs) principaux,
 - ▶ maintenir un niveau acceptable de fiabilité et de performance,
 - ▶ gérer les imprimantes de réseau,
 - ▶ assurer l'uniformité au niveau du conseil (en collaboration avec le ou

Gestionnaire du grand réseau);

- gérer la création de dossiers au bureau (Vcasel Desktop Folders) de sa famille d'écoles;
- assurer le respect des lignes de conduite en terme de logiciels;
- assister aux réunions des gestionnaires de réseau;
- préparer les laboratoires pour des formations spéciales;
- au besoin, appuyer les techniciennes et techniciens en informatique de son territoire dans l'accomplissement de leurs tâches;
- consulter avec le ou la gestionnaire du grand réseau dans la mise en oeuvre des nouvelles technologies et de la connectivité de ses écoles;
- effectuer toute autre tâche assignée par le Gérant de l'information.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Membre détenteur d'un diplôme de technicien, technicienne en informatique (ou son équivalent) obtenu après une formation d'une durée de deux ou de trois ans dans un collège communautaire (ou son équivalent);
- connaissance et application de logiciels spécialisés selon le secteur affecté;
- maîtrise du français oral et écrit;
- avoir de l'entregent;
- faire preuve de tact, de diplomatie et de discernement;
- savoir travailler en équipe;
- savoir faire preuve de discrétion